

HÉLÈNE SICARD L.LL
AVOCATE
BARRISTER AND SOLICITOR

1255 Phillips-Square
Suite 808
Montreal, Quebec
H3B 3G1
Tel: (514) 281-1720
Fax: (514) 281-0678

helenesicard@videotron.ca

Montréal, le 18 avril 2008

Régie de l'Énergie
800 Place Victoria
2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

À l'attention de Me Véronique Dubois

Objet : Dossier R-3662-2008
Demande de modifier les tarifs de Société en Commandite
Gaz Métro à compter du 1^{er} octobre 2008
Représentants de Union des Consommateurs au groupe de travail

Chère consoeur,

La présente fait suite à la décision D-2008-050, par laquelle la Régie :
« autorise la mise en place d'un Groupe de travail dont les participants admissibles sont les intervenants reconnus au présent dossier. ».

et

« reconduit les lignes directrices utilisées lors du dossier tarifaire 2008 (R-3630-2007) qui figurent en annexe à la présente décision».

En conséquence UC avise dès à présent la Régie qu'elle entend participer au groupe de travail et que son représentant principal sera M. Jacques C.P. Bellemare. UC souligne que M. Alexandre Langlais participera également aux réunions du PEN.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer chère consoeur, mes salutations distinguées.

Me Hélène Sicard

c.c. Affaires réglementaires (SCGM)
Jacques C.P. Bellemare
Alexandre Langlais